



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

#### Rectorat

Philippe CAROSONE  
Jeanne FOICHE

Inspecteurs d'Académie-  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
de sciences de la vie et de la Terre

Mél.  
[philippe.carosone@ac-amiens.fr](mailto:philippe.carosone@ac-amiens.fr)  
[jeanne.foiche@ac-amiens.fr](mailto:jeanne.foiche@ac-amiens.fr)

Secrétariat des IA-IPR  
Tél. 03 22 82 39 70  
Fax. 03 22 82 37 54  
Mél. [ce.ipr@ac-amiens.fr](mailto:ce.ipr@ac-amiens.fr)

20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 13 septembre 2018

Monsieur Philippe CAROSONE  
Madame Jeanne FOICHE

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques  
Régionaux de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de sciences  
de la vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

#### Objet : Lettre de rentrée

#### Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement au quotidien dans l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le projet académique 2018-2021, « Donner confiance force et inspiration », prend effet à cette rentrée scolaire. Il met l'accent sur la nécessaire ambition à insuffler à tous les niveaux en développant trois axes principaux et en s'appuyant sur cinq leviers.

<http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>

Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de seconde, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, accompagnement personnalisé). Les corps d'inspection accompagneront les équipes, afin d'anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Chères et chers collègues,

2/7

En ce début d'année scolaire, nous vous souhaitons, ainsi qu'au personnel technique de laboratoire, une excellente rentrée et adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie.

Cette lettre de rentrée est pour nous l'occasion de vous apporter quelques informations ou précisions pour l'année scolaire 2018/2019.

1. Organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT
2. Construire des connaissances, développer des compétences et contribuer à l'acquisition d'une culture commune
3. Communication et informations professionnelles
4. Formation
5. Résultats des élèves
6. PPCR
7. Textes et liens utiles

### 1. Organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT

Notre équipe d'IA-IPR de SVT évolue et Jeanne FOICHE rejoint notre académie en succession de Pierre-Olivier THEBAULT qui poursuit désormais ses fonctions dans l'académie d'Aix-Marseille.

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline cependant, vous voudrez bien vous adresser préférentiellement :

- à M. CAROSONE, si vous enseignez dans un des bassins d'éducation suivants : Laon-Hirson, Oise centrale, occidentale et orientale, Sud-Aisne, et pour les dossiers suivants : ECE, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire ;
- à Mme FOICHE, si vous enseignez dans un des bassins d'éducation suivants : Amiens, Picardie Maritime, Santerre-Somme, Saint-Quentin-Chauny, et pour les dossiers suivants : olympiades académiques de géosciences, éducation à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, évaluation académique de Sciences en collège, DNL, EIST.

Mme Magali LANAUD, du collège Marcel Pagnol à Betz, Mme Coralie MORAMBERT, du lycée Boucher de Perthes à Abbeville et Mme Hélène RABOUT, du collège Jean Rostand à Château Thierry, chargées de missions d'inspection, nous seconderont dans nos missions.

### 2. Construire des connaissances et développer des compétences

Au collège comme au lycée, l'objectif de notre enseignement est double : construire des connaissances et développer les compétences des élèves en leur permettant de se construire en tant que futurs citoyens. Les élèves doivent pouvoir, de façon autonome, mobiliser leurs connaissances, capacités et attitudes dans les situations proposées et être capables de les transférer dans d'autres contextes (disciplinaires, pluridisciplinaires, de la vie quotidienne, professionnels).

Afin de concourir au mieux à cet ambitieux objectif, plusieurs aspects sont à envisager.

- L'élaboration d'un projet en sciences

L'élaboration d'un projet d'équipe, disciplinaire ou pluri-disciplinaire selon le contexte, permet d'assurer de la cohérence dans les enseignements, les actions menées et l'équipement de l'établissement en sciences. Cette élaboration doit respecter un certain nombre d'étapes et le projet être organisé de façon à pouvoir s'inscrire dans le contrat d'objectifs de l'établissement.

- L'élaboration du projet s'appuie sur un diagnostic pertinent concernant les élèves (données générales de l'établissement, données disciplinaires), les enseignants (nombre, statut, renouvellement...), les locaux et les équipements, et l'organisation des enseignements pour la discipline et en lien avec les autres disciplines scientifiques. Ce diagnostic débouche sur la formulation d'objectifs précis et réalisables qui doivent être en cohérence avec les priorités nationales, académiques et locales. L'équipe propose ensuite des actions pour atteindre ces objectifs ; il est important, dès cette étape, de réfléchir à l'évaluation des actions menées afin de pouvoir ajuster ces dernières en temps réel.
  - La rédaction du projet d'équipe reflète les étapes décrites ci-dessus, précédées d'un argumentaire incluant la démarche de projet disciplinaire dans une cohérence globale avec le projet d'établissement, le contexte local, et les priorités académiques et nationales. Ce document doit être présenté à la direction de l'établissement pour qu'il soit intégré dans le projet d'établissement.
  - Pour le cycle 3 et le cycle 4, nous vous rappelons que des programmations de cycles doivent être présentes dans le projet disciplinaire afin de guider le travail de l'équipe et renseigner rapidement tout nouveau collègue, rejoignant l'établissement en début ou en cours d'année, des choix collégiaux réalisés. Ce document contractuel peut être modifié par l'équipe d'une année sur l'autre sur la base de vos expériences.
- L'enseignement par compétences  
L'enseignement et l'évaluation par compétences sont déjà bien ancrés dans notre discipline. La réflexion collective doit être poursuivie en ce qui concerne l'évaluation par compétences, qu'il s'agit de développer comme outil au service des apprentissages.

L'acquisition des compétences prend toute sa mesure lors d'activités en tâches, sinon complexes, très ouvertes. Ces modalités de travail permettent aux élèves, qu'ils soient seuls ou en groupes, de développer une véritable autonomie tant dans la construction de démarches scientifiques que dans l'organisation du travail personnel.

Il est important de veiller à ce que les élèves vivent de vrais moments de sciences. Cela passe, notamment, par la construction d'un scénario pédagogique aux objectifs clairs, dont les différentes étapes intellectuelles doivent être explicitées aux élèves, une contextualisation des situations d'apprentissage qui fasse sens aux élèves, de réels moments de mutualisation et d'échanges qui aboutissent à la construction de compétences.

Nous continuons à encourager un travail collaboratif au sein de l'établissement ou dans des réseaux de proximité, afin d'alléger bien sûr le travail d'écriture mais aussi de discuter de la solidité des scénarios pédagogiques imaginés.

Les activités pratiques qui intègrent les observations à toutes les échelles, l'expérimentation, la modélisation analogique ou numérique sont au cœur de notre métier et doivent être très présentes dans nos enseignements. Ces activités doivent cependant s'inscrire dans un cadre légal qu'il convient de respecter. Nous attirons plus particulièrement votre attention sur deux documents :

- une plaquette sécurité publiée en 2015, présente sur le site disciplinaire, précise les conditions dans lesquelles nous pouvons faire travailler nos élèves en toute sécurité.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions réglementaires relatives à la manipulation des produits chimiques, la décoloration de feuilles à l'éthanol bouillant dans le cadre de la mise en évidence de la production de matière organique par les végétaux verts ne peut être réalisée qu'au laboratoire et sous hotte aspirante, avec une colonne de distillation (disponible au laboratoire de chimie), en amont de la séance de TP et en dehors de la présence des élèves. Les personnes impliquées dans cette manipulation doivent être munies des équipements de protection individuelle. Cette disposition s'applique tout aussi bien en lycée qu'au collège (les éditeurs proposent souvent cette expérimentation dans les nouveaux manuels de cycles 4). Des alternatives existent et sont présentées sur différents sites disciplinaires académiques.

- Une circulaire, publiée en juillet 2016 et présente sur le site, précise les dissections autorisées. Ne peuvent être utilisés en classe que des animaux ou organes d'animaux destinés à la consommation humaine.

Au-delà de la discipline, l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre s'inscrit dans une démarche d'éducation plus large, au travers notamment des parcours éducatifs des élèves : - parcours avenir –parcours santé – parcours citoyen – parcours d'éducation artistique et culturel.

Nous vous invitons à identifier dans la construction de vos progressions, de vos éventuels projets, les actions menées dans le cadre de ces parcours éducatifs. Différents services du rectorat peuvent vous accompagner dans vos projets, par exemple la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) en lien avec la culture scientifique, la Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE) ou encore la Division Académique aux Relations Européennes, Internationales et de Coopération (DAREIC) ...

Le travail interdisciplinaire donne de la cohérence à l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Cette interdisciplinarité sera plus particulièrement travaillée en sciences et technologie au cycle 3, dans les EPI au cycle 4, en TPE et en enseignement de sciences de 1<sup>ère</sup> L/ES.

Nous attirons enfin votre attention sur les enseignements d'exploration en seconde. Ces enseignements doivent être construits sur des démarches de projets où les élèves sont les acteurs principaux. Un séquençage très découpé et le cadrage du travail par des photocopiés ne permet pas de travailler les compétences attendues dans les programmes. D'autre part le BO précise que l'évaluation doit se faire exclusivement en compétences et être portée à la connaissance des familles sur le bulletin.

- Devoirs faits

L'Éducation nationale entend amplifier le dispositif « Devoirs faits » et ce sont 4 heures hebdomadaires qui seront proposées aux élèves *a minima*. Nous vous invitons à vous saisir de ce dispositif et vous questionner, en équipes, sur le sens pédagogique donné au travail personnel des élèves, dans et hors de la classe.

### 3. Communication et informations professionnelles

Nous vous rappelons que seules vos adresses académiques vous identifient professionnellement. Il est donc important que vous puissiez consulter régulièrement vos **mails professionnels**. Nous rencontrons encore des difficultés à contacter certains d'entre vous : nous vous invitons à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique (dans la rubrique ressources/ressources numériques/ didacticiels). Cette opération ne prend quelques minutes.

Les informations disciplinaires sont transmises via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens.

Nous vous invitons à nous aider à enrichir le site académique disciplinaire en partageant vos productions ou expérimentations pédagogiques. Le groupe de travail chargé du site académique vous aidera à la mise en forme pour publication.

Denis Didier, professeur au lycée Paul Claudel de Laon, poursuit sa mission d'animateur TICE de la discipline. Monsieur Nicolas Déclochez, professeur au collège Claude Debussy à Margny les Compiègne, assure la fonction de webmestre.

#### 4. Formation

Le PAF est en ligne sur le site académique. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **21 septembre 2018**. Un tutoriel vous est proposé sur le site (dans la rubrique Informations professionnelles/ Formations académiques) pour vous aider dans vos inscriptions.

Nous vous invitons à profiter des formations d'initiative locale (candidatures collectives). Ces formations de proximité sont organisées à la demande du chef d'établissement et permettent un travail commun au sein de l'établissement ou d'établissements voisins sur les sujets que vous souhaitez travailler localement.

De même, pensez à consulter les formations proposées au titre d'enseignements transversaux et n'hésitez pas à vous y inscrire.

#### 5. Examens et évaluations

- Baccalauréat 2018

L'évaluation des capacités expérimentales (ECE) sous ses nouvelles modalités s'est parfaitement déroulée cette année. Nous remercions toutes celles et ceux (enseignants, personnels de laboratoire ...) qui se sont investis dans la mise en œuvre de cette évaluation.

Les moyennes fournies ci-dessous pour les épreuves écrites et l'ECE permettront à chacun de se situer.

	Série S en spécialité						Série S non spécialiste					
	Global (/20)		ECE (/20)		Ecrit (/16)		Global (/20)		ECE (/20)		Ecrit (/16)	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>Aisne</b>	12,8	13,5	15,2	15,1	9,5	10,2	12,8	13,1	15,2	15	9,4	9,8
<b>Oise</b>	13,3	13,3	14,7	15,1	10	9,9	12,9	13,6	15,1	15,2	9,6	10,2
<b>Somme</b>	12,5	13,3	15,1	15,7	9,1	9,8	12,9	13,7	15,6	15,6	9,5	10,3
<b>Acad.</b>	12,9	13,3	14,9	15,3	9,6	10	12,9	13,5	15,3	15,3	9,5	10,1

	Série ES		Série L	
	2017	2018	2017	2018
<b>Aisne</b>	10,5	12,9	10,7	12,4
<b>Oise</b>	10,6	14,3	10,5	12,4
<b>Somme</b>	10,7	13,7	10,5	12,2
<b>Acad.</b>	10,6	13,8	10,6	12,4

Nous vous invitons à consulter les sujets de baccalauréat de ES/L et de S afin de guider la construction de l'évaluation sur l'ensemble du lycée. L'entraînement précoce à des questions ouvertes évaluées par curseur permettra de mieux mesurer l'acquisition des compétences attendues en sciences et d'aider les élèves à la préparation des épreuves terminales.

- TPE

Les thèmes nationaux en vigueur cette année 2018/2019 sont ceux de l'année dernière et sont consultables sur le site éduscol (lien en dernière page). En première S, les TPE doivent privilégier les approches expérimentales afin de familiariser plus encore les élèves aux méthodes scientifiques qui construisent la science.

- DNB

Pour la seconde année, notre discipline était présente dans l'épreuve de sciences du DNB. Nous tenons à remercier l'ensemble des correcteurs pour leur engagement dans cette nouvelle épreuve.

Au niveau académique les moyennes sont de 32,15/50 pour cette épreuve de sciences.

- Epreuve de sciences fin de cycle 4

L'épreuve commune de sciences et technologie déjà mise en place depuis deux ans sera reconduite cette année.

Nous conservons comme objectif de placer les élèves dans des situations où leurs compétences transversales de sciences et technologie seront mobilisées, dans l'esprit de la nouvelle épreuve du DNB.

Des sujets intégrant trois de quatre disciplines vous seront proposés. Ils pourront être réalisés en 4<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup> en fonction des programmations de cycle choisies.

## 6. L'inspection et la visite d'accompagnement

Une inspection est un moment d'évaluation institutionnel mais également un temps d'échanges privilégié. Elle ne se limite pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- la séance pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- L'entretien qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le **document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement dont nous maintenons l'utilisation.**
- La réunion d'équipe qui sera l'occasion d'aborder, entre autres, les modalités de l'enseignement des sciences, les projets d'équipe dans l'établissement ainsi que, pour le collège, la mise en place des différents aspects de la réforme. **Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de Sciences.**

**La liste des documents demandés et le document d'auto évaluation sont téléchargeables dans la rubrique espace professionnel/inspection du site disciplinaire.**

## 7. Textes et liens utiles

- Programmes officiels :
  - **BO n°11 du 26 novembre 2015 pour le collège**
  - BO spécial du 4 février 2010 pour le lycée
  - **Nouveau socle commun : BO n° 17 du 23 avril 2015**
  - **Ressources d'accompagnement cycle 3 :**  
<http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>
  - **Ressources d'accompagnement cycle 4 :**  
<http://eduscol.education.fr/cid99686/ressources-svt-c4.html>
  - **Banque de ressources en sciences :**  
<http://eduscol.education.fr/cid105828/banque-de-ressources-en-sciences.htm>
  - Loi de refondation de l'école : JO du 8 juillet 2013
- Ressources pour les programmes et dispositifs (PPRE, AP, accompagnement éducatif, etc.) : site Eduscol
- Les nouveaux thèmes des TPE : <http://eduscol.education.fr/cid47789/tpe.html>
- Troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable : BO n° 41 du 10 novembre 2011

- Protection du milieu scolaire et CESC : BO n° 45 du 7 décembre 2006
- Sécurité au laboratoire et dissections :  
<http://eduscol.education.fr/cid48532/ressources-nationales.html>  
Site de Toulouse reprenant tous les points de sécurité en SVT  
[http://www2.ac-toulouse.fr/svt/serveur/securete\\_svt/index.htm](http://www2.ac-toulouse.fr/svt/serveur/securete_svt/index.htm)  
Circulaire relative aux dissections animales :  
[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=104634](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634)
- Les parcours éducatifs : <http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>
- L'enseignement moral et civique dans lequel notre discipline tient une place importante : <http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>

Nous vous renouvelons nos vœux et vous présentons, chères et chers collègues, beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Jeanne FOICHE